

ACADÉMIE DE NANCY

---

SÉANCE

DE

RENTRÉE DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

LE 9 NOVEMBRE 1893



UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE NANCY

---

RENTÉE SOLENNELLE  
DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

---

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

51, Rue Saint-Dizier, 51

—  
1893



---

---

# ALLOCUTION

## DE M. GASQUET, RECTEUR

---

MESSIEURS,

Le savant orateur que vous venez d'entendre a tenu à nous prouver par la vivacité de ses peintures, si riches en couleur, que la science chez nous fait bon commerce avec la poésie ; et en même temps, par les mâles conseils qui se dégagent de ses leçons, il nous a si clairement fait sentir l'utilité des voyages que chacun de nous ne demanderait qu'à suivre un guide si disert et si bien informé. Il faut pourtant nous arracher à ce charme pour en venir à ce qui fait proprement l'objet de cette cérémonie, le compte rendu de la vie laborieuse de l'Académie, tâche qui a paru de tout temps si ingrate, qu'on a jugé nécessaire d'en faire précéder l'exposé, d'une de ces allocutions pleines d'attrait que nos professeurs puisent aisément, chacun à leur tour, parmi les sujets familiers de leurs travaux. Cette tâche me paraîtrait plus ingrate encore, si je ne savais devant quel public je parle, si son empressement et ses sympathies ne m'étaient attestés par son affluence même et par la présence des représentants de l'État, de la Ville, de l'Armée, de la Magistrature ; si enfin je n'étais soutenu par le sentiment, qui m'est commun avec vous, de la dignité de l'enseignement supérieur et de la part prépondérante qu'il occupe de plus en plus dans la juste sollicitude de la nation tout entière.

L'année scolaire 1893 s'était ouverte sur une grande espérance déçue. Le projet de loi portant création de grandes Universités régionales venait d'être retiré par le ministère. Les esprits n'étaient point mûrs pour cette réforme, dont nous attendions des résultats si décisifs ; l'opinion publique, toujours lente à s'émouvoir en faveur d'intérêts généraux et lointains, restait à persuader et à conquérir. Aussi l'éloquence et la conviction des défenseurs de la cause des Universités ne purent entamer l'indifférence des uns, la défiance des autres. A ceux-ci la restauration des anciennes Universités ne disait rien qui vaille et semblait un retour aux corporations de l'ancien régime ; ceux-là redoutaient l'attraction prépondérante de grands centres complètement organisés au détriment de milieux provinciaux moins bien armés, dont ils auraient soutiré peu à peu ce qu'il y reste de vie intellectuelle. Beaucoup enfin ne voulaient voir dans cette refonte de l'institution qu'un changement d'étiquette sans portée. Devant cette coalition de volontés mal informées ou hostiles, le ministère, pour sauver le projet d'un échec et afin de réserver l'avenir, prit le sage parti d'ajourner la question. Du moins il en a sauvé l'essentiel. Nous lisons en effet à l'article 71 de la loi budgétaire, promulguée en mai 1893, le paragraphe suivant :

« Le corps formé par la réunion de plusieurs facultés dans un même ressort académique, est investi de la personnalité civile. Il est représenté par le Conseil général des Facultés. »

Grande réforme, messieurs, sous des apparences modestes et presque timides. Ce n'est pas que je fasse fi de ce terme d'Université, que toutes les nations nous ont emprunté, sous lequel seul nous sommes désignés à l'étranger et qui nous reviendra, parce que seul il exprime exactement l'objet universel de l'enseignement supérieur et la solidarité de toutes ses branches ; et ce n'est

pas que je lui préfère ce mot d'Académie qui déconcerte la terminologie internationale et qui a l'inconvénient fâcheux de s'appliquer dans le passé et dans le présent à des institutions très variées et d'un ordre tout différent. Mais enfin, s'il convient que le mot couvre toujours l'idée, la question n'en est pas moins secondaire. Le temps aidant, le mot par l'usage s'imposera de lui-même. L'essentiel était de donner un état civil qui lui manquait au groupement universitaire. Cet état civil la loi le lui confère désormais. La personnalité, qui n'appartenait jusqu'ici qu'aux Facultés séparées, appartient désormais à l'ensemble. Chacune d'elles, au lieu de se rattacher à une entité administrative, se reconnaît comme membre d'un même corps, d'un être nouvellement promu à la vie, d'une personne, qui a le droit de grandir, de se développer, de posséder, d'acquérir. Laissez faire maintenant le nouveau-né. Il se peut qu'il s'étiole et languisse dans des milieux impropres à sa vie, mais soyez sûr qu'il poussera de vivaces racines partout où il trouvera un sol favorable à son développement. De cette façon la sélection s'opérera d'elle-même et ce n'est plus la loi, mais la nature qui prononcera sur la destinée de tous ces groupes concurrents.

Bien que dans ce pays de centralisation séculaire, ce soit de l'État et des communes que les établissements d'enseignement tirent principalement leur substance, ce n'est pas un espoir chimérique de penser, que, l'institution changeant de nature, les mœurs se modifieront dans le même sens. Les anciennes Universités de France possédaient de larges dotations. Ce sont les libéralités particulières qui ont fait en Angleterre d'Oxford et de Cambridge les luxueux asiles de la science désintéressée. Que dire des Etats-Unis où presque tous les établissements de haut enseignement doivent leur existence à des donations plus que princières, où l'on a vu récemment

un de ces *goldmen*, qui ne savent pas le compte de leurs millions, en laisser douze pour doter la Californie d'une Université ?.. La France serait-elle seule à s'interdire ces généreuses initiatives ? Y manque-t-il d'hommes en quête d'un emploi intelligent de leur fortune et d'un placement utile de leur réputation ? Ne voyons nous pas chaque année les dons affluer à l'Institut et surtout à l'Académie française, au point que celle-ci soit embarrassée de sa richesse. Elle plie à la lettre sous l'incommodé fardeau ; elle craint à bon droit que ses distinctions s'avilissent à force d'être multipliées. Elle ne demanderait qu'à voir le fleuve d'or dériver vers d'autres canaux. Mais comment donner à qui jusqu'à ce jour ne pouvait recevoir ? Quand les Universités régionales, feront vraiment partie de la vie d'un groupe provincial, qu'elles seront imprégnées de son esprit, qu'elles seront devenues quelque chose de sa chair, son cerveau, chargé de distribuer la pensée dans toutes ses parties, alors, mais alors seulement, les particuliers par reconnaissance, par patriotisme local, pour attacher leur nom à une œuvre qui le sauve de l'oubli, penseront à les orner et à les enrichir, les regarderont comme des êtres d'adoption et préféreront leur laisser une part de leur bien plutôt que de le perdre dans le gouffre anonyme de l'État.

En attendant que ces destinées s'accomplissent, c'est par des améliorations incessantes que l'État justifie le haut patronage qu'il exerce sur l'enseignement public. C'est ainsi que l'année 1893 sera marquée par une importante réforme, réclamée depuis un demi-siècle par des esprits éclairés, approuvée par l'unanimité des Facultés de médecine et Ecoles supérieures et acceptée par le Conseil supérieur, sur les rapports de MM. Brouardel et Darboux. Je veux parler de la réorganisation des études médicales par l'institution dans les Facultés des sciences d'un certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. Jus-



qu'à ce jour il suffisait d'un diplôme de bachelier ès lettres et de bachelier ès sciences-restreint pour être admis à suivre les cours de la Faculté de médecine. Souvent les deux diplômes s'obtenaient à la même session ; dans la plupart des cas à trois mois ou six mois d'intervalle. Une heureuse mémoire, la pratique d'un manuel bien fait et l'indulgence accoutumée du jury, dispensaient les élèves d'une initiation réelle, d'expériences instituées et contrôlées sous leurs yeux et de la fréquentation assidue des laboratoires. Les professeurs de la Faculté, chargés d'enseigner les applications de ces sciences à la physiologie, à la pathologie, et à la thérapeutique, à l'hygiène et à la clinique, s'adressaient à des esprits inhabiles à les comprendre. Ils parlaient un langage qui n'était pas entendu. Le meilleur du temps à consacrer à ces études se passait à reprendre l'enseignement d'éléments supposés connus, mais était perdu pour l'enseignement médical proprement dit. De la sorte ces sciences n'avaient pas dans la préparation des futurs médecins la place que l'expérience et que la réflexion leur assignent. Les traiter d'accessoires, c'est oublier qu'elles sont le fondement même de la médecine et qu'en somme la plupart des cas pathologiques se résolvent en un problème de chimie ou de mécanique. Si cette dépendance, cette subordination qui sont des vérités éternelles et dérivent de la nature même des choses, ont pu cependant être méconnues, elles éclatent aujourd'hui aux yeux les plus longtemps fermés à la lumière. La physique et chimie ont brusquement envahi le domaine de la médecine pour le féconder. La révolution merveilleuse accomplie de nos jours dans l'art de guérir, les miracles opérés par la chirurgie, les développements qu'a pris tout-à-coup l'hygiène publique et privée, sont des résultats dûs surtout à des chimistes. On peut affirmer que c'est dans les laboratoires des Dumas, des Claude Bernard, des Pasteur qu'est née la médecine nou-

velle. La bactériologie qui promet un champ si vaste aux investigations des savants relève tout entière de la chimie. On ne fait qu'entrevoir les ressources que peut fournir un jour l'électricité à la thérapeutique. Le moment était donc venu de donner à ces sciences une part plus large ou plutôt de la leur restituer et de faire de leur étude comme la préface de l'enseignement médical. Désormais les jeunes gens préluderont par une année passée à la Faculté des sciences à leur initiation comme médecins. Cette année remplacera, avec quels avantages pour eux, grâce aux ressources de nos laboratoires, la préparation hâtive, écourtée et trop complètement formelle du Baccalauréat restreint. Ces mêmes sciences d'ailleurs, reprises plus tard à la Faculté de médecine et étudiées dans leurs applications porteront véritablement leurs fruits. Elles cesseront d'être resserrées, comme elles l'étaient, pendant la première année de la scolarité ; mais (pour emprunter les termes mêmes du savant rapporteur) « elles suivront l'étudiant pendant toute la durée de ses études, en adaptant le moment de la démonstration propre à ces diverses sciences aux diverses périodes de l'éducation de l'étudiant. » Ces dispositions conformes à la logique et à l'expérience ne seront appliquées qu'à partir de novembre 1894, les décrets ne pouvant devenir exécutoires qu'après que les Chambres auront voté les crédits nécessaires à l'organisation nouvelle.

## II

Je laisse à MM. les Doyens le soin de retracer dans leurs rapports annuels le détail de la vie intérieure des Facultés : je dois me borner ici à n'en retenir que les traits les plus saillants.

Et tout d'abord je me dois à moi-même autant qu'à vous de saluer le souvenir de celui qui l'an dernier encore

présidait à ma place cette cérémonie, après avoir dirigé pendant près de quatorze ans l'Université de Nancy. Atteint par l'inflexible loi de la limite d'âge, M. MOURIN a pris sa retraite, après une carrière active remplie par des services de tous genres rendus à l'État. Professeur distingué, auteur d'un livre qui restera, *l'Histoire des comtes de Paris*, où l'érudition la plus sûre s'exprime dans une langue toujours sobre et châtiée, puis maire d'une grande ville, enfin recteur, M. MOURIN, dans toutes les fonctions où son mérite l'appela, sut faire apprécier des capacités à la hauteur de tâches si diverses. Il a eu le bonheur de voir entre ses mains et par ses soins croître par des progrès constants cette Académie de Nancy, à la prospérité de laquelle il s'était dévoué; chacune de nos Facultés s'enrichir de chaires et de talents nouveaux, nos bâtiments trop étroits s'étendre par des annexes importantes et, si nous embrassons le cadre complet de son activité — les trois départements de la province lorraine se couvrir d'établissements d'instruction rajeunis ou édifiés de toutes pièces. La part de M. MOURIN à cette magnifique expansion, qui s'est étendue à la France entière, fut très considérable. Dans ses négociations avec les départements, les villes et l'État, il sut faire valoir des qualités de loyauté, de tact et de bienveillance qui accrurent l'estime de tous pour ce parfait galant homme. L'État récompensait l'an dernier ces éminents services par la rosette d'Officier de la Légion d'honneur, distinction fort rare parmi nous et qui atteste le cas que les pouvoirs publics faisaient de tels mérites. Il lui fut doux de sentir cette distinction ratifiée par la faveur de la population nancéienne. Du reste M. MOURIN avait tellement mêlé sa vie à celle de notre Université, qu'il n'a pas voulu quitter sa patrie d'adoption et qu'il a pris parmi vous sa retraite honorée par les regrets et les sympathies de tous.

MM. les Professeurs de la Faculté de droit ont continué cette année de donner leur enseignement si solide avec la conscience et le succès qui ont établi la réputation de l'École de Nancy. Une part de ce succès vient assurément de l'esprit de solidarité et d'union qui existe dans cette école, où l'on peut dire que les professeurs se recrutent par une sorte de cooptation, et où la plupart des maîtres ont commencé à s'instruire comme élèves ; un de ceux-ci, M. Michon, vient de sortir avec honneur des épreuves de l'agrégation et nous reviendra un jour comme professeur. Ils viennent tout récemment de donner une preuve de cette union, en envoyant à M. JALABERT, ancien doyen de la Faculté de Nancy, professeur à la Faculté de Paris, et récemment mis à la retraite, une belle œuvre d'art, en souvenir de son ancienne collaboration. Je me reprocherais de ne pas signaler le savant travail de l'un des professeurs, M. CHRÉTIEN qui vient de publier *les Principes du droit international privé*. L'auteur était préparé à cette étude par les intéressantes excursions qu'il avait faites dans l'histoire des divers peuples de l'Europe. Après avoir établi les sources du droit international, ses règles primitives et fondamentales, suivi leurs transformations, M. CHRÉTIEN fait aussi une part à la critique et indique les améliorations désirables destinées à mettre cette partie du droit d'accord avec les progrès de la civilisation. Ce livre, qui aura une suite, fait le plus grand honneur à l'auteur, à la Faculté et à l'Université.

La Faculté de médecine, qui semblait il y a quelques années menacée dans son recrutement, s'est relevée par une progression rapide. Le nombre de ses élèves s'est augmenté en trois ans de soixante-neuf unités. De notables changements se sont produits dans son personnel. Déjà cruellement éprouvée l'an dernier par la mort de M. POINCARÉ, le corps enseignant a perdu dans M. FELTZ un de ses maîtres les plus illustres. Il ne m'appartient

pas, à moi qui n'ai pas connu ce savant de mérite, précurseur de Pasteur et de son école, ce praticien éminent qui joignait à la science la plus sûre ces dons de nature, sans lesquels il n'est pas de médecin complet, de faire revivre à vos yeux cette physionomie si originale. Un de ses amis et de ses collègues, M. le D<sup>r</sup> BERNHEIM, dans la notice qu'il lui a consacrée, a rendu les traits principaux de cette figure avec une saillie saisissante de vérité. Je ne puis que vous renvoyer à cette étude dont je ne saurais égaler l'émotion et la vie.

M. BARABAN, un des meilleurs élèves de M. FELTZ, a remplacé ce maître dans sa chaire d'anatomie pathologique. A M. POINCARÉ a succédé M. MACÉ, dans la chaire d'hygiène. M. NICOLAS, chargé depuis 1887 du cours d'anatomie descriptive, occupe désormais ce poste à titre définitif. Deux jeunes agrégés de grand avenir, MM. VUILLEMIN et PRENANT, sont chargés, le premier du cours d'histoire naturelle médicale, le second du cours d'histologie.

Désertant ses anciens bâtiments, aménagés au fur et à mesure des besoins et de l'extension des services, où les enseignements trop voisins se pressent et se gênent, la Faculté de médecine presque tout entière va se transporter, au cours de cette année même, dans le nouvel Institut, qu'elle doit à la munificence de l'État et de la Ville. A mesure que le travail s'achève et que l'exécution précise les indications du plan, nous pouvons nous rendre compte de l'habileté qui a présidé à la conception de ce beau travail, qu'admirait, il y a peu de jours, avec une satisfaction bien légitime, M. le Directeur de l'enseignement supérieur; de l'heureux agencement des services, de l'harmonie de l'ensemble aussi bien que du soin du détail. Dès aujourd'hui on peut annoncer qu'il sera digne de son pendant, l'Institut chimique, digne aussi de la ville de Nancy, qui n'aura rien à envier, du moins pour ces deux établissements, aux universités de l'étranger.

La Faculté des sciences, par le zèle et la science de ses maîtres, par les succès de ses élèves, dont deux ont été admis au concours d'agrégation pour les sciences physiques, soutient le rang qu'elle occupe parmi les Facultés du même ordre, c'est-à-dire, la première. Deux de ses chefs de travaux chimiques, MM. MINGUIN et MULLER, après des thèses très remarquées, ont été admis au grade de docteur ès sciences. Nous avons eu une satisfaction plus rare. Une place de correspondant était libre à l'Institut dans la section des sciences physiques. Ce sont deux professeurs de notre Faculté, MM. BICHAT et BLONDLOT qui ont été préposés au choix de l'Académie. Le premier, dont je veux dire seulement, pour épargner sa modestie, qu'une grande part de la prospérité de la Faculté des sciences est son œuvre, a été élu. Le succès de M. BLONDLOT est assuré à la prochaine vacance ; les magnifiques travaux qu'il poursuit sur la propagation des ondulations électro-magnétiques, et qui fixent en ce moment l'attention du monde savant, nous en garantissent la certitude.

Malheureusement la Faculté des sciences, presque en même temps que celle de médecine, a été aussi cruellement frappée. Un de ses professeurs les plus jeunes et les plus sympathiques, M. WOHLGEMUTH, lui a été enlevé par un de ces coups qui terrifient par leur soudaineté. Ce maître excellent devait tout à lui-même et à son labeur énergique et persévérant. Directeur de l'École professionnelle de l'Est, il avait conquis brillamment tous ses grades d'enseignement supérieur et occupait depuis peu de temps avec une rare distinction la chaire de géologie, quand la mort lui a ravi le prix de tant d'efforts. Il a été remplacé par M. NIKLÈS, qui retrouve à la Faculté le souvenir d'un père qui n'a été oublié ni de ses collègues, ni de ses élèves, Personne ne s'étonnera qu'en même temps que ce deuil je signale la perte qu'a faite la Faculté

en la personne d'un de ses plus humbles, mais de ses plus dévoués fonctionnaires M. l'appariteur DESCHANGS, qui était en fonctions depuis trente-cinq années, et dont le convoi a été accompagné par les regrets de tous les professeurs.

- L'Institut chimique, sous l'habile direction de M. HALLER, commence à tenir largement les promesses de sa fondation. Ses diplômes sont dès à présent recherchés par les chefs d'industrie, qui ne sauraient désirer meilleure garantie de fortes études théoriques et pratiques chez ceux qu'ils emploient et par les jeunes gens qui ne pouvaient auparavant, faute du baccalauréat, approcher de la science puisée à ses sources. Rien n'est plus propre à rallier à notre haut enseignement les sympathies des particuliers et des assemblées électives et à leur rendre sensibles les services rendus par la science, que ce laboratoire de brasserie destiné à nous affranchir de l'impôt humiliant payé encore à l'Allemagne pour la production des levûres, que ces laboratoires d'analyse des matières agricoles, où l'on étudie les exigences alimentaires des plantes, la composition des sols, la nature et la qualité des matières complémentaires à y introduire et qui peuvent doubler la production de notre agriculture, trop longtemps retardée dans la routine d'un empirisme primitif. Ce sont là des résultats immédiats, tangibles et qui ont la valeur d'une démonstration expérimentale.

La Faculté des lettres a pour se faire bienvenir cet avantage sur ses sœurs qu'elle parle une langue facilement entendue de tous et qui dispense d'une longue initiation préalable. C'est par les cours publics surtout qu'elle se communique. On sait combien ces cours sont goûtés du monde lettré de Nancy. Ils ont été professés cette année par M. MARTIN sur la tragédie grecque, par M. PARISSET sur la réforme en Allemagne, par M. PFISTER sur l'histoire de l'Alsace sous Louis XIV. Le public a

regretté la désertion forcée de MM. GRUCKER et KRANTZ, obligés par l'état de leur santé de réserver leurs efforts pour l'enseignement fermé donné aux étudiants. Des professeurs de la Faculté des sciences, M. THOULET et M. MOLK, ont voulu eux aussi affronter l'épreuve du grand public. Tous l'ont fait de manière à rendre les questions les plus ardues accessibles à leurs auditeurs sans rien sacrifier de la rigueur et de la précision scientifique. Ces messieurs ont gagné cette gageure de relever les cours publics, qui sont si bien dans le génie de propagande de notre race, du discrédit immérité où la fausse science les avait faits tomber, en substituant aux dissertations vides et aux tirades superficielles, l'intérêt si vivant qui se dégage de la vérité devenue, à force de clarté et d'habile mise au point, éclatante pour toutes les intelligences. Ils ont cet autre avantage de créer un lien, un échange d'idées, par suite un courant de sympathie entre le grand public et le haut enseignement, porté par la nature même de ses recherches à s'isoler de la foule. Il n'est pas bon de trop s'enfermer dans une tour d'ivoire.

Pendant le travail intérieur prend la meilleure part du temps de nos professeurs. Ce travail est intense. Il se traduit par des succès aux examens qui méritent d'être signalés. La Faculté a fait recevoir quatre candidats à l'agrégation de grammaire, deux candidats à l'agrégation d'histoire, plus deux admissibles et un candidat à l'agrégation d'allemand. Il serait à souhaiter que tous nos enseignements soient aussi richement pourvus que ceux de la grammaire et de l'histoire, qui forment à Nancy de véritables séminaires, où chaque professeur apportant le contingent de la spécialité, la division du travail produit ses résultats accoutumés. A la dernière heure nous avons reçu la nouvelle du départ du titulaire de la chaire de philosophie, M. EGGER, nommé chargé de cours à la Faculté de Paris. Tout en applaudissant à l'avancement



mérité de M. EGGER, je ne saurais taire nos regrets, en voyant s'éloigner de nous un maître, dont la haute valeur, le travail et la conscience étaient appréciés de tous ceux qui l'approchaient, qui avait réussi à former autour de sa chaire une véritable école, à laquelle se rattachaient la plupart des professeurs de philosophie de notre région de l'Est. Il retrouvera, nous en sommes sûr, ces succès et cette influence dans le nouveau milieu plus retentissant, où son talent va se produire.

L'Ecole supérieure de pharmacie compte le même nombre d'étudiants que l'an dernier, soit 84 et les limites trop étroites de la circonscription où elle se recrute lui défendent d'escompter de grands accroissements. Mais si le nombre des étudiants est relativement restreint, le talent de ses maîtres attesté par les succès des élèves et les publications des professeurs lui donne peu de rivales. C'est l'Ecole tout entière que fêtait dernièrement l'Académie des sciences en accueillant avec une distinction si flatteuse son éminent directeur, M. SCHLAGDENHAUFFEN.

### III

Nous pouvons dès maintenant, Messieurs, mesurer avec une légitime fierté le chemin parcouru depuis la réorganisation de notre enseignement supérieur et envisager avec confiance l'avenir. C'est en effet après la guerre désastreuse de 1870, que la France songea, comme la Prusse après Iéna, à se donner un haut enseignement digne de sa prééminence passée et de ses espoirs de résurrection. Oserais-je dire que depuis le commencement du siècle elle n'en avait possédé que l'ombre? Oublieuse de son passé et de la maîtrise intellectuelle que lui avaient valu aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ses philologues, ses érudits, ses

bénédictins, Descartes et Port-Royal, la France crut pouvoir se passer impunément d'un enseignement supérieur. Elle s'en tint au provisoire établi par la Révolution pour répondre à des nécessités provisoires. Elle crut à force d'imagination et d'esprit suppléer à la science, sans se douter que les belles œuvres, pour durer, ont besoin de substructions solides et de fondements inattaquables. Pendant que l'Allemagne donnait au monde le spectacle d'une véritable renaissance et que reprenant les traditions de notre vieille Ecole française, elle renouvelait les sciences philologiques et historiques, présidait à un admirable mouvement philosophique, qu'elle renforçait tous ses centres d'études et formait des légions de chercheurs, explorant avec une infatigable patience toutes les avenues de l'esprit humain, la France semblait se contenter du privilège de charmer le monde par ses poètes, ses dramaturges, ses romanciers et de produire des hommes de goût, d'esprit délicat, le plus souvent de peu d'érudition et de peu de critique. Nos Facultés de provinces n'étaient guère que de vénérables conservatoires de traditions surannées où dans une atmosphère raréfiée ne pénétraient qu'à grand peine les méthodes et les idées du dehors. Tout le mouvement scientifique semblait réfugié à l'Institut de Paris, dans quelques cabinets de savants exceptionnels, dans quelques laboratoires obscurs et mal outillés. On peut dire à la lettre, que dans l'œuvre commune du progrès général, la France a défendu sa réputation par quelques individus hors de pair qui ont répondu pour la nation devant le monde.

C'en est assez sans doute pour sauver l'honneur scientifique d'un pays ; mais non pour satisfaire aux besoins intellectuels d'une grande nation, ni davantage à ses besoins matériels. Quelque généreuse que soit cette vieille terre de France, le génie n'est qu'un accident heureux, une réussite imprévue, il ne faut pas compter

sur lui. Le génie se passe de méthodes, ou plutôt il les crée à son usage; en même temps que l'intuition de ses fins, il possède celle des moyens pour les atteindre. En l'absence d'un auditoire préparé, de cadres d'enseignement fortement organisés, il ne fait point école et ne peut se communiquer. Le plus grand linguiste des temps modernes, Burnouf, n'enseignait que devant cinq ou six auditeurs, presque tous étrangers et c'est surtout l'Allemagne qui a profité de ses travaux. Lamarck a vécu dans l'obscurité et son nom est resté dans l'oubli jusqu'au jour où Darwin a rappelé son précurseur. La chimie est une science toute française; il n'y a pas de plus grands noms que ceux de Lavoisier, Dumas, Berthelot; l'étranger ne connaît guère que les chimistes allemands. Combien de découvertes précieuses, pleines de promesses d'avenir, écloses dans un laboratoire ou enfouies dans un mémoire français, n'ont pu fructifier que sur un terrain de transplantation et nous sont revenues vulgarisées avec l'estampille de l'étranger!

C'est que, Messieurs, ce qui assure la vitalité et la fécondité intellectuelles d'un pays, c'est la continuation par plusieurs de l'effort accompli par un seul, c'est l'existence d'un milieu favorable pour accueillir les idées neuves, les comprendre, les propager et les fondre dans le grand dépôt de connaissances qui est le patrimoine sans cesse accru de l'humanité. Il faut au savant un auditoire, des disciples, un séminaire. Il faut que la sélection des esprits puisse s'opérer sur de vastes ensembles. C'est par ses collectivités que l'Allemagne a conquis son autorité scientifique; par elles qu'elle a pu mettre au jour et achever des œuvres auxquelles une vie humaine n'aurait pas suffi. Et puis il faut songer aux médiocres, c'est-à-dire au plus grand nombre. La médiocrité est un élément essentiel du progrès. De même que le taillis ne croît bien qu'à l'ombre de la futaie, le grand nombre a besoin d'un

enseignement et d'une méthode, pour que ses efforts ne soient pas perdus. Isolé, il s'évertuerait en vain, épuiserait son activité en l'éparpillant ; solidement encadré et bien dirigé, il concourt de la manière la plus efficace au progrès commun. Il faut en un mot à la science une armée et une discipline. De là la nécessité de grands centres d'enseignement supérieur, et dans ceux-ci de chaires multiples, de spacieux laboratoires, de tout un outillage, qu'il nous a fallu créer de toutes pièces en peu d'années et qui, malgré son insuffisance sur bien des points, n'en témoigne pas moins de l'immense effort devant lequel n'a pas reculé la France dans un de ses moments les plus critiques. Des hommes à courte vue trouveront que la science coûte cher. Mais si l'on réfléchit aux immenses fortunes commerciales et industrielles qui sont la conséquence d'une simple expérience de chimie, aux révolutions que la science apporte à chaque heure dans l'art de la guerre, dans les moyens de locomotion, dans les conditions de la vie et dans l'ensemble des rapports des hommes entre eux, à la nécessité pour notre pays de ne se laisser devancer dans cette voie par aucun rival, on doit conclure que ces sacrifices sont légers et qu'ils constituent des avances, faites à un taux usuraire et qui se soldent par de magnifiques bénéfices, au profit de la société et du pays tout entier.

Cette noble cité de Nancy, si riche en hommes et en œuvres, a été des premières, avec son instinct pratique des grandes choses, à comprendre ces hauts intérêts. Elle a merveilleusement secondé l'initiative de l'État. Dotée de tous les organes qui constituent une Université, avec ses annexes de l'Institut chimique et de l'Institut anatomique qui peuvent soutenir toutes les comparaisons, elle est déjà un des plus brillants foyers de culture de la province. Sa situation géographique, ainsi que son histoire passée lui tracent son rôle futur. Aux portes de la nou-

velle frontière, elle doit à la France de succéder au rôle difficile de Strasbourg, c'est-à-dire d'interpréter et de traduire la science allemande. Mais elle doit surtout se faire honneur, en face des Universités d'outre-Rhin, de montrer avec le meilleur de son génie, ce que peut être une Université française. Elle n'a pas à faire œuvre d'imitation servile, à essayer de s'assimiler l'esprit d'une race qui répugne à son esprit. Elle voudrait le tenter qu'elle n'y pourrait réussir. Le génie allemand a ses qualités de patience, de ténacité, de hardiesse dans la spéculation ; il a aussi ses défauts, dont les principaux sont le dédain de la forme, qui est pourtant aussi une sorte de conscience et sans laquelle rien ne se crée de définitif, le goût du paradoxe spéculatif qui dénote un manque de justesse dans l'esprit, l'entêtement du préjugé national qui a gâté ses plus beaux travaux historiques. Nous avons aussi nos qualités et nos défauts ; mais ils sont différents. Continuons donc à savoir écrire et à savoir parler. Aimons et respectons notre langue, dont la clarté est probité, merveilleux instrument d'analyse, dans laquelle la pensée, comme en un cristal translucide peut vérifier sa pureté et contrôler son exactitude. Mais ne croyons pas que l'esprit puisse dispenser de la science ; cultivons la forme, mais que cette forme ne soit jamais vide ; ne la cultivons pas pour elle-même, mais pour ce qu'elle est appelée à faire valoir. La capitale lorraine, avec ses qualités natives et acquises de brillant et de solidité, cette aristocratie du goût si particulière à toutes les œuvres nancéiennes, le sérieux et la justesse de sa pensée, me semble admirablement indiquée pour le double rôle que j'entrevois pour elle et pour son Université.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

L'usage veut que cette solennité s'achève par quelques mots qui vous soient spécialement adressés. A vrai dire,

ils sont ici presque superflus, puisque c'est de vous surtout et presque exclusivement qu'il a été question pendant cette cérémonie. C'est pour vous que vos professeurs s'évertuent, c'est vous qui profitez directement du fruit de leurs travaux, c'est pour vous que l'État et la Ville s'imposent les lourds sacrifices nécessaires à la mise en valeur des intelligences dont le pays a besoin. C'est vous avant tous qu'intéresse cette question de l'enseignement supérieur, que les meilleurs esprits considèrent comme vitale, de laquelle dépendent tant et de si chers intérêts. Et dans vos personnes, c'est la préoccupation de l'avenir de la patrie française qui nous domine tous. Cet avenir est en vous ; vous portez dans vos âmes l'âme de la France de demain. Elle sera à votre image et à votre ressemblance. Et c'est parce que nous lui voulons plus de sécurité et moins d'angoisses, parce que nous voudrions lui épargner les affres d'agonie qu'elle a connues, parce que nous espérons pour elle des jours de justice réparatrice, que nous désirons vous armer fortement pour les luttes, quelles qu'elles soient, que vous aurez à soutenir.

